

l'A. P. A. aux Etats-Unis. Si elles ont un emploi vacant à remplir, elles feraient subir aux candidats qui se présentent un interrogatoire où figure la demande suivante : " A quelle religion appartenez-vous ? ". Si le candidat répond qu'il est catholique, il serait sommairement écarté.

Nous avons peine à croire à de pareilles manifestations de fanatisme et d'intolérance protestante dans une ville aux trois-quarts catholique comme Montréal, mais si réellement ce que le confrère publie à cet égard est fondé, il appartiendrait aux catholiques de se protéger chez eux, en exposant au grand jour l'esprit d'exclusivisme de ces maisons et demandant aux catholiques de ne pas les encourager. Qu'ils forment la grève de l'acheteur et ils auront vite raison de ces velléités de persécution là où moins qu'ailleurs, assurément, elles ont lieu de s'afficher.

---

Lors de la dernière assemblée du Conseil de l'Instruction publique, l'hon. M. Masson avait demandé que les communautés et les écoles recevant des allocations du gouvernement fussent soumises au contrôle d'un inspecteur général nommé par le gouvernement, et un sous-comité fut nommé pour étudier cette proposition. A la dernière réunion de la section catholique du Conseil, ce sous-comité a présenté son rapport, admettant le principe d'une inspection générale, et déclarant qu'à l'avenir toute communauté ou école recevant des allocations du gouvernement serait soumise au contrôle d'un inspecteur général pour les écoles publiques, et d'inspecteurs ecclésiastiques diocésains nommés par les évêques respectifs de chaque diocèse pour les institutions religieuses. Les rapports de ces inspecteurs seront soumis au Conseil de l'Instruction publique à chacune de ses réunions.

Cette sage mesure a rencontré l'approbation unanime de tous les évêques présents à l'assemblée, et sera mise en vigueur sans délai.

Déjà des inspecteurs ecclésiastiques avaient été nommés, dans les diocèses de Montréal et de Québec entre autres. Sa Grandeur Mgr. Moreau, évêque de St. Hyacinthe, vient à son tour de nommer M. le chanoine A. O'Donnell visiteur attitré des écoles de son diocèse tenues par des religieux et religieuses indépendamment du contrôle des commissaires d'écoles. Nous ne résistons pas au plaisir de citer ici l'entrée en matière de la magnifique circulaire qu'il a adressée à cette fin aux communautés enseignantes du diocèse de St. Hyacinthe :

L'ardent désir que Nous avons de conserver la foi et l'esprit de Jésus-Christ, dans l'Eglise dont Dieu nous a confié la garde,